

Alstom prêt à dérailler ?

La Fédération FO de la Métallurgie a pris acte de l'annonce de la direction d'Alstom, lors du CSEC extraordinaire qui s'est tenu ce jour, de la suppression de 298 emplois en France dont 198 postes permanents directement liés au périmètre d'Alstom Transport SA et ce, concernant des postes liés à des fonctions support.

Si les difficultés de trésorerie étaient prévisibles et liées à la stratégie du groupe, cette annonce est d'autant plus inacceptable pour FO Métaux qu'Alstom vient de décrocher la semaine dernière une nouvelle commande pour près de 1,1 milliard d'euros pour la réalisation de 103 rames de métro de la part d'Île-de-France Mobilités (IDFM). A ce jour, le carnet de commandes d'Alstom n'a jamais été aussi rempli, avec plus de 86 milliards de commandes à livrer pour les prochaines années. Le travail ne manque donc pas !

Les difficultés d'Alstom sont dues à des problèmes durables de stratégie et conjoncturels de trésorerie, à savoir des retards de paiement de clients anglais et des retards de livraison sur certains marchés. Pour FO Métaux, indépendamment de ces problèmes conjoncturels qui devraient se régler, des soucis de fonds demeurent et ce ne sont pas ces suppressions d'emplois boursières, destinées à satisfaire des exigences de rentabilité financière à court-terme, qui vont les régler.

Alstom reste en France l'un des acteurs principaux de la décarbonation des transports pour les années à venir et un atout en matière de transition écologique.

FO Métaux considère qu'une solution financière doit être proposée par l'Etat, et notamment par un financement de la BPI pour garantir la trésorerie du groupe Alstom. En effet, en rentrant provisoirement dans le capital d'Alstom, l'Etat permettrait alors de résoudre ponctuellement les problèmes de trésorerie d'Alstom essentiellement dus à une situation conjoncturelle et géopolitique (Covid, conflit Russie/Ukraine, etc.). Cela permettrait ainsi de sauver ces emplois qui vont être supprimés en France, de même que les savoirs et compétences liés à ces emplois.

Pour la Fédération FO de la Métallurgie et les syndicats FO Alstom, il est impossible d'accepter que les marchés financiers et les actionnaires d'Alstom considèrent les salariés du siège social comme une variable d'ajustement.

Tous les salariés d'Alstom et de la Holding (y compris ceux des fonctions support) constituent un élément primordial dans le maintien des emplois et compétences liés aux défis de la transition écologique en vue de la décarbonation des transports.

Paris, le 14 février 2024

Contacts :

Eric KELLER : Secrétaire Fédéral en charge du secteur ferroviaire – Tél : 06.82.66.65.13

Vincent JOZWIAK : Délégué Syndical Central - Tél : 06.67.52.81.29

Patrick DECARA : Membre FO au Comité stratégique de filière (CSF) ferroviaire - Tél : 06.84.81.60.98